



L'Escadron de chasse 3/3 « Ardennes »

L'Escadron de chasse 3/3 « Ardennes » a été décoré de la croix de la Valeur militaire le 11 novembre 2011 à l'Arc de Triomphe à Paris par le président de la République Nicolas Sarkozy.

Le Groupe de chasse 3/3 « Ardennes » est administrativement créé le 1er janvier 1944, à Rayack. Jusqu'au 24 mars 1941, les groupes de chasse étaient uniquement désignés par deux chiffres. Sauf deux groupes qui possédaient un nom de baptême officiel : « La Fayette » et « Les Cigognes ». Le premier chiffre correspondait au numéro du groupe et le deuxième à celui de l'escadre. A cette date, le général Valin décide d'attribuer à tous les groupes aériens un nom de province pour prouver aux Français de France que les Français de la France combattante pensaient à eux.

Le groupe est équipé d'Hurricane II C et il effectue des missions de protection au large de la Syrie et de la Palestine. Le 2 mai 1944, il est envoyé en Afrique du Nord où il reçoit des P-40 et des P-39. Il y poursuit ses missions de protection.

Le 24 septembre 1944, il arrive à Salon-de-Provence et est équipé de P-47 D. La citation reçue le 17 juillet 1945 illustre parfaitement son action au cours de la seconde guerre mondiale : « *Après avoir participé en Afrique du Nord aux opérations de surveillance des côtes, a été engagé le 31 octobre 1944 sur le front de France. Y a effec-*



tué en appui de la première armée française et au cours de reconnaissances offensives, 2.000 sorties en plus de 4.000 heures de vol. A causé au cours de ses missions, en dépit d'une D.C.A. redoutable, des pertes considérables à l'ennemi, coupant ses voies ferrées, détruisant ou endommageant ses moyens de transport, ses installations et ses cantonnements. » Le groupe est dissout le 1er mars 1946.

Il a une existence éphémère sur Vampire du 1er janvier au 1er octobre 1950. En janvier 1953, il est de nouveau recréé et participe sur F-84F à l'opération de Suez en 1956. A l'issue de cette dernière, il est dissout.

Il est recréé, le 1er juin 1974, sur Mirage-5 F qu'il échange, en 1976, contre des Jaguar lorsqu'il reçoit comme mission la lutte anti-radar

avec le missile AS-37 Martel. Pour détruire son objectif, ce dernier a besoin de se guider sur le faisceau radar de sa cible. Cette mission allait permettre à l'escadron de chasse 3/3 d'écrire une nouvelle page de gloire. Au début des années 1980, la Libye occupe le Nord du Tchad et elle a construit, à Ouadi-Doum, une base aérienne équipée d'installations radar. Elle constituait une menace pour N'Djamena. Le 7 janvier 1987, 4 Jaguar équipés d'AS-37, précédés de 2 Mirage F-1CR, sont soutenus par 4 avions ravitailleurs C-135 F. L'ensemble est protégé par 8 Mirage F-1C et guidé par un avion de patrouille maritime ATL-2. Tous se dirigent vers Ouadi-Doum. Arrivés à proximité de la base, les F-1CR montent brutalement à 6.000 pieds. Ils sont illuminés par le radar de la base qui est pulvérisé quelques secondes plus tard. Le lieutenant Wurtz, à bord du Jaguar A-100 émergent de l'horizon, a capté l'émission du radar et a tiré l'AS-37.

Le 30 mai 1984, l'escadron reçoit des Mirage-2000D puis les opérations extérieures se succèdent au Kosovo, en Afghanistan, en Libye, au Mali et en Syrie.

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne